



PHILAPOSTE

Communiqué de presse
Septembre 2020

COMMUNIQUÉ SPÉCIAL

Dans cette période sanitaire complexe et incertaine, Philaposte prend acte de l'annulation du Salon Philatélique d'Automne, début novembre 2020.

Cette décision difficile et douloureuse, est aussi la plus responsable.

Philaposte a étudié tous les scénarios d'organisation depuis cet été, en essayant d'intégrer les contraintes sanitaires évolutives, pour protéger autant les visiteurs, et nos clients, dont beaucoup sont dans les populations les plus sensibles, ainsi que notre personnel.

Notre première préoccupation est de ne pas créer de situation de mise en risque.

Nous tenons en même temps à rassurer les visiteurs : très attachés à ce rendez-vous philatélique de fin d'année, nous nous organisons en conséquence pour permettre la meilleure accessibilité à nos futures émissions du 4 au 8 novembre prochains.

Pour cela, tous nos canaux de vente philatéliques seront mobilisés et renforcés pour tenir notre programmation et l'accès à nos produits.

Les modalités d'organisation et de commercialisation seront communiquées prochainement.

Philatéliquement vôtre,

Gilles LIVCHITZ
Directeur Philaposte

Des timbres pour tous les usages

La Charte de la philatélie, signée en 2009 et revue en 2018 par La Poste et ses partenaires, propose **six familles de timbres** :

Le timbre d'usage courant, la Marianne



Traditionnellement représenté par la Marianne, le timbre d'usage courant est un **timbre très apprécié des collectionneurs**. Il est **choisi par le président de la République** à chaque nouveau mandat et sa sortie est toujours un événement.

Timbres du programme philatélique



Hommage de la nation aux personnalités françaises ou étrangères ayant un lien ténu avec la France, **souvenir des grands événements**, célébration du patrimoine naturel, architectural, culturel... Le **timbre commémoratif** constitue l'essence même de la philatélie.

Timbres de correspondance



La Poste doit faciliter les échanges et l'écrit. Pour ce faire, elle met en vente auprès du grand public des beaux timbres, dits **d'écriture**. Ces timbres, le plus souvent proposés sous forme de carnets de timbres autocollants avec indication d'usage en lieu et place de la valeur faciale, ont un tirage important.

Les Collecteurs de timbre



Sur tous les thèmes, toutes les régions, tous les événements : ces créations de beaux timbres **donnent de la visibilité aux événements**.

Timbres spéciaux à tirage limité



Opérations spéciales destinées aux collectionneurs : réédition de timbres marquants, déclinaisons nouvelles de certains timbres, etc.

Timbres personnalisés



MonTimbraMoi (application pour tablette et smartphone) pour les particuliers et ID timbre pour les entreprises, permettent à chacun de créer son propre timbre, avec une véritable valeur d'affranchissement. Le timbre personnalisé n'appartient qu'à celui qui le commande : c'est son créateur et propriétaire qui décide du visuel, du tirage et de la diffusion, en respectant les règles édictées par La Poste.

Chiffres clés nationaux

- 3 sites dont une imprimerie à Boulazac (Dordogne) et un point de vente à Paris.
- 1,7 milliard de timbres et valeurs d'affranchissement produits chaque année pour le marché français dont 500 millions de timbres issus des carnets de timbres de correspondance ou du programme philatélique.
- 351 millions de timbres sont réalisés pour une vingtaine de pays.
- Plus de 150 millions d'imprimés de sécurité (chèques, fiche d'état civil, passeport, traçabilité, ...)
- 1 service clients et des canaux de ventes variés en France comme à l'étranger (Carré Encre, Abonnements, Catalogue, bureaux de poste, Boutique laposte.fr, ...)

Contacts Presse Philaposte



Maryline GUILLET

maryline.guilet@laposte.fr

Tél. 06 32 77 39 65

Ségolène GODELUCK

segolene.godeluck@laposte.fr

Tél. 06 50 10 93 63